



Ontario's Adoptive Parent's Association

Le 2 février 2021

L'honorable Chrystia Freeland
Vice-première ministre et ministre des Finances
Ministère des Finances
90 rue Elgin
Ottawa (Ontario) K1A 0G5

Madame,

Au nom des parents adoptifs, des proches ayant la garde et des dispensateurs de soins usuels de tout le Canada, nous vous remercions de nous donner l'occasion de vous faire part de nos recommandations pour le prochain budget fédéral 2021. Cette proposition est soutenue par un groupe pancanadien d'organismes et de partenaires, constitué d'**Adopt4Life** (l'association ontarienne pour les parents adoptifs, les parents proches et les dispensateurs de soins), du **Conseil d'adoption du Canada**, de **Adoptive Families Association of British Columbia**, de **Adoption Options from Manitoba**, de **Adoption Support Centre of Saskatchewan**, du **Adoption Council of Ontario**, de **Children's Bridge International Adoption Agency**, et de la **Fondation du Nouveau-Brunswick pour l'adoption**.

Au nom de nos communautés de parents et de dispensateurs de soins partout au Canada, nous vous demandons instamment de mettre en œuvre un programme de congé parental « d'attachement » de 15 semaines dans le budget fédéral 2021; un congé parental supplémentaire dans le cadre du programme d'assurance-emploi afin de favoriser des liens d'attachement sains et sûrs dans nos familles. Ce nouveau programme est déjà prévu dans la lettre de mandat de 2019 du premier ministre Trudeau à l'honorable Carla Qualtrough, ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes handicapées, mais il n'a pas encore été mis en œuvre.

Comme vous le savez peut-être, notre communauté est confrontée à des défis supplémentaires au moment de fonder une famille par le biais de l'adoption ou d'un arrangement de prise en charge par un proche ou un dispensateur de soins usuels. Nos enfants ont besoin de temps et de soutien pour créer un lien avec leurs nouveaux parents ou dispensateurs de soins. Le congé d'attachement viendrait compléter le congé parental de 35 semaines qui est offert aux parents adoptifs ainsi qu'aux proches ayant la garde et aux dispensateurs de soins usuels qui ont l'intention d'adopter leurs enfants.

Les liens d'attachement sont un besoin humain et une composante essentielle d'une **enfance saine** qui, pour beaucoup de nos enfants, a été perturbée par des soins incohérents, nuisibles ou absents. Cet aspect crucial du développement humain n'est pas suffisamment soutenu dans le cadre du régime actuel de prestations de congé parental (même avec les récents changements).

✉ info@Adopt4Life.com

🌐 Adopt4Life.com

f [Adopt4LifeON](https://www.facebook.com/Adopt4LifeON)

📞 1 888 274 6222 x 106

📍 E01 - 147Liberty St,
Toronto Ont M6K3G3



PARENT2PARENT
SUPPORT NETWORK



Ontario's Adoptive Parent's Association

Par conséquent, les enfants et les jeunes dans nos familles, ainsi que leurs parents, **sont plus vulnérables à des problèmes de santé mentale et à d'autres difficultés tout au long de leur vie.** En veillant à ce que les familles de notre communauté aient le temps nécessaire pour s'attacher, nous les aiderons à aborder ces problèmes le plus tôt possible et le plus efficacement possible pour leurs enfants.

Actuellement, notre communauté n'a pas droit aux 15 semaines de congé de maternité auxquelles peuvent avoir accès les mères porteuses et les mères naturelles. Le congé d'attachement serait un programme parallèle aux prestations de maternité qui reconnaîtrait les défis uniques auxquels nos familles sont confrontées, tout comme le congé de maternité le fait pour les familles formées par la naissance. Il est important de noter que le congé de prise en charge offrirait aux parents et aux dispensateurs de soins qui assurent une situation de vie permanente à leurs enfants une période protégée pour soutenir la création de liens d'attachement avec les enfants qui ont récemment rejoint leur famille.

Soutenir un solide attachement des enfants à leur famille est essentiel pour permettre aux parents de rester ou de retourner sur le marché du travail. Nombre de nos familles doivent quitter (ou réduire considérablement) leur emploi pour s'occuper de leurs enfants, un besoin qui serait considérablement réduit si elles disposaient de suffisamment de temps pour renforcer leurs liens d'attachement tout en garantissant la protection de leur lien d'emploi. Le congé d'attachement donnerait à de nombreuses familles le temps additionnel nécessaire pour forger un lien solide dès le début de leur nouvelle relation tout en permettant aux parents et aux dispensateurs de soins de tirer profit de leurs possibilités de carrière.

La politique actuelle est particulièrement préjudiciable envers les femmes. La structure actuelle de l'assurance-emploi part effectivement du principe que l'adoption et la prise en charge sont des activités parentales, moins la grossesse et la naissance. Ce n'est pas la réalité. Notre communauté construit plutôt les familles d'une manière différente afin de fournir amour et sécurité aux enfants qui ont déjà eu ces choses, mais qui les ont perdues, ou qui n'en ont peut-être jamais fait l'expérience auparavant. Alors que vous travaillez avec l'honorable Mona Fortier à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan d'action pour les femmes dans l'économie, nous vous invitons à tenir compte des milliers de femmes au Canada qui doivent quitter le marché du travail pour s'occuper des enfants qui viennent de se joindre à leur famille. Ces problèmes de longue date ont été encore exacerbés dans le contexte actuel où tant de femmes ont été touchées de manière disproportionnée par les mesures de santé publique relatives à la directive Covid-19 qui font qu'un nombre sans précédent de femmes doit quitter le marché du travail pour s'occuper de leurs enfants à la maison.

Il est important de noter qu'un nouveau programme de congé d'attachement soutiendrait les familles de la classe moyenne et ceux qui luttent pour rejoindre la classe moyenne alors que le Canada reconstruit son économie après les effets dévastateurs de la pandémie de COVID-19.

✉ info@Adopt4Life.com

🌐 Adopt4Life.com

f Adopt4LifeON

📞 1 888 274 6222 x 106

📍 E01 - 147Liberty St,
Toronto Ont M6K3G3



PARENT2PARENT
SUPPORT NETWORK



Ontario's Adoptive Parent's Association

En collaboration avec le Conseil d'adoption du Canada et Adopt4Life, la Western University a mené une enquête auprès d'environ 1 000 parents adoptifs, proches ayant la garde et dispensateurs de soins usuels afin de mieux comprendre le rôle que le congé d'attachement pourrait jouer dans le soutien apporté à leur famille pour créer un lien entre le nouvel enfant et sa nouvelle famille. L'enquête pancanadienne **Du temps pour s'attacher** nous a permis de constater que le système actuel est inadéquat. Sur les 974 réponses que nous avons reçues à travers le Canada :

- **72 %** sont d'accord pour dire que le système de prestations de congé parental ne laisse pas suffisamment de temps à leur(s) enfant(s) adopté(s) pour s'adapter à une nouvelle famille,
- **94 %** des familles adoptives sont d'accord pour dire qu'ils bénéficieraient d'un congé d'attachement de 15 semaines, et
- **88 %** sont d'accord pour dire que s'ils avaient pu bénéficier d'un congé d'attachement de 15 semaines, ils l'auraient pris.

Les conclusions complètes du rapport de la Western University sont disponibles en ligne à l'adresse suivante : www.adopt4life.com/tta-final-report (en anglais seulement).

Certaines personnes deviennent parents adoptifs, proches ayant la garde ou dispensateurs de soins usuels plus tard dans leur vie, y compris celles qui élèvent ou prennent soin de leurs petits-enfants. Un nouveau **congé d'attachement contribuerait à soutenir la stabilité de leur retraite alors qu'elles assument un nouveau rôle de dispensateurs de soins ou de proche ayant la garde à l'approche de la retraite ou alors qu'elles sont déjà retraitées**. En ce moment, les personnes qui s'occupent d'un enfant dans le cadre d'un arrangement de dispensation de soins usuels ou de garde par les proches ne sont pas considérées comme des parents adoptifs, sauf si elles s'occupent de l'enfant dans l'intention de l'adopter. Certaines proches qui s'occupent d'un membre de la famille (grands-parents, oncles et tantes, frères et sœurs plus âgés) n'ont pas l'intention d'adopter officiellement un membre de leur famille, malgré leur engagement à vie envers ceux-ci. À moins qu'ils ne soient officiellement considérés comme des parents adoptifs, ils n'ont droit à aucune prestation de congé parental en vertu des politiques actuelles d'assurance-emploi et ne disposent pas d'une période protégée pour installer les enfants dans leur nouveau foyer et quartier, de même que leur nouvelle école et communauté. Bon nombre de ceux qui assument leur rôle de parent dans le cadre d'arrangements de garde par les proches et de dispensation de soins usuels, comme les grands-parents, méritent un meilleur soutien durant cette période de transition. De plus, ils ne sont pas admissibles à un soutien financier des gouvernements provinciaux par l'intermédiaire des Sociétés d'aide à l'enfance, bien qu'ils assument des obligations financières supplémentaires dans leur nouveau rôle de parents et de dispensateurs de soins.

En novembre 2019, Adopt4Life a coorganisé avec le Conseil d'adoption du Canada et la Western University une conversation nationale sous le thème Du temps pour s'attacher afin de partager [les expériences vécues par les personnes touchées par l'adoption](#). Vous pouvez écouter directement Jess

✉ info@Adopt4Life.com

🌐 Adopt4Life.com

📘 Adopt4LifeON

📞 1 888 274 6222 x 106

📍 E01 - 147Liberty St,
Toronto Ont M6K3G3



PARENT2PARENT
SUPPORT NETWORK



Ontario's Adoptive Parent's Association

Van der Veer, une personne adoptée et une militante pour la jeunesse, parler de [Son histoire](#) (en anglais seulement) et de comment un congé d'attachement aurait aidé sa famille.

Des informations supplémentaires et des témoignages de Canadiennes et de Canadiens en provenance de tout le pays sont disponibles [ici](#). Plus précisément, notre proposition pour le budget 2021 est qu'un nouveau congé d'attachement doit :

- Être au moins égal au congé de maternité en termes de taux des prestations et du nombre de semaines admissibles, et donc être disponible à un taux de 55 % de la rémunération hebdomadaire moyenne assurable pendant 15 semaines;
- Au même titre que le congé de maternité, être disponible dès 12 semaines avant la date prévue d'arrivée de l'enfant et jusqu'à 17 semaines après cette date (ceci est particulièrement important, car la transition vers le placement d'un enfant chez soi après son jumelage, ou la préparation de ce placement, peut se faire sur un certain nombre de semaines, voire de mois, et peut impliquer des déplacements en fonction des placements en protection de l'enfance ou en famille d'accueil concernés);
- Être disponible pour les parents et les dispensateurs de soins, quel que soit l'âge de l'enfant au moment du placement. L'écrasante majorité des enfants placés en vue d'une adoption, d'une garde par les proches ou d'un arrangement de dispensation de soins usuels ne sont pas des nourrissons, mais plutôt des enfants beaucoup plus âgés;
- Être accessible aux deux parents ou dispensateurs de soins (lorsqu'il y a deux parents ou dispensateurs de soins, plutôt qu'un seul) ainsi que la possibilité de partager le congé (comme c'est actuellement le cas pour les prestations de congé parental); et
- Être offert en supplément aux 35 semaines de congé parental déjà en place.

La création d'un nouveau programme de congé d'attachement a reçu **le soutien et l'aval non partisan** du Parti libéral du Canada, du Parti conservateur du Canada et du Nouveau Parti démocratique du Canada. Il est important de noter que la création d'un congé d'attachement de 15 semaines a reçu **l'appui de professionnels partout au Canada** dans les domaines de la protection et du bien-être de l'enfance, de l'adoption et de la permanence, de la santé mentale, des soins de santé, des services sociaux et de nombreux autres secteurs (vous pouvez trouver la liste complète des signatures et de l'appui [ici](#)). À travers le pays, des organismes comme le nôtre qui se consacrent directement au soutien de la permanence pour les enfants, les jeunes et leurs familles, sont unis dans leur désir de combler cette lacune critique de nos programmes d'assurance-emploi.

Nous demandons au gouvernement canadien de reconnaître la valeur de l'adoption et des arrangements de dispensation de soins usuels et de garde par les proches et de tenir **la promesse expresse faite aux familles canadiennes dans la lettre de mandat de la ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes handicapées**, l'honorable

✉ info@Adopt4Life.com

🌐 Adopt4Life.com

f [Adopt4LifeON](https://www.facebook.com/Adopt4LifeON)

📞 1 888 274 6222 x 106

📍 E01 - 147Liberty St,
Toronto Ont M6K3G3



PARENT2PARENT
SUPPORT NETWORK



Ontario's Adoptive Parent's Association

Carla Qualtrough, en mettant rapidement en place un congé d'attachement dans le cadre du budget 2021.

Sincèrement,

Julie Despaties, Directrice générale & fondatrice
Adopt4Life, l'association ontarienne pour les parents
adoptifs julie@adopt4life.com

Anne Tower, Directrice générale
Adoptive Families Association of British Columbia
atower@bcadoption.com

Sylvia Cholodnuik, Directrice générale
Adoption Support Centre of Saskatchewan
director@adoptionsask.org

Karen Arnauld-Bakelaar, MA, Directrice générale
Children's Bridge International Adoption Agency
Karyn.bakelaar@childrensbridge.com

Cathy Murphy, Directrice générale
Conseil d'adoption du Canada
cathy@adoption.ca

Dawn Warkentin, Directrice générale
Adoption Options (Manitoba)
dawn@adoptionoptions.mb.ca

Dianne Mathes, Directrice générale
Adoption Council of Ontario
Dianne.mathes@adoptontario.ca

Suzanne Kingston, Directrice générale
**Fondation du Nouveau-Brunswick pour
l'adoption**
Suzanne.kingston@nbadoption.ca

cc. L'honorable Mona Fortier,
Ministre de la Prospérité de la classe moyenne et ministre associée des Finances

 info@Adopt4Life.com

 Adopt4Life.com

 [Adopt4LifeON](https://www.facebook.com/Adopt4LifeON)

 1 888 274 6222 x 106

 E01 - 147Liberty St,
Toronto Ont M6K3G3



PARENT2PARENT
SUPPORT NETWORK